

Révélations inquiétantes sur la pollution de Sanofi à Lacq

Pointée du doigt il y a quelques années lors du scandale de la Dépakine*, l'entreprise Sanofi fait de nouveau parler d'elle. Cette-fois, ce sont les colonnes de son site chimique de Mourenx, dans le bassin industriel de Lacq, qui posent question : un rapport met en évidence des rejets de matières dangereuses à des taux astronomiques, bien loin des seuils autorisés. La santé des riverains est directement menacée, tout comme l'environnement. France Nature Environnement et la Sepanso 64 demandent l'arrêt immédiat des pollutions, quitte à envisager la fermeture administrative du site.

dimanche 08 juillet 2018

[Risques industriels](#)[Santé](#)

Pollution massive de l'air et manquements graves de l'industriel

Le bassin industriel de Lacq regroupe des industries chimiques, dont une vingtaine d'installations Seveso qui émettent plus de 140 polluants dans l'air. Sanofi, premier industriel à s'être implanté sur la plateforme de Mourenx dès sa création en 1975, a l'autorisation de rejeter 5 composés organiques volatils (bromopropane, toluène, isopropanol, valéonitrile et propène) dans l'air dans la limite globale de 110 mg/m³. Or, il en émet en réalité **770 000 mg/m³... soit 7 000 fois plus que la norme autorisée.**

Parmi ces 5 substances, le bromopropane, qui entre dans la fabrication du Valporate de Sodium (Dépakine), se démarque dangereusement. Sa valeur limite d'émission est fixée à 2mg/m³, mais en octobre dernier ce sont 180 000 mg/m³ qui ont été envoyés dans l'air. La situation a empiré en mars, avec un rejet de 380 000 mg/m³. **Ces deux contrôles ponctuels ont révélé un dépassement de 90 000 fois et 190 000 fois la norme** sur deux colonnes d'abattages (qui traitent les gaz avant de les rejeter dans l'air).

Si la situation devient publique aujourd'hui, c'est parce que Sanofi n'a communiqué cette information à la préfecture qu'en mars dernier, lors d'une inspection. Le rapport de celle-ci est accablant : si ces dépassements ont été possibles c'est parce que Sanofi ne contrôlait pas ses 3 colonnes, mais une seule. Jamais contrôlées, les deux autres ont envoyé ces quantités astronomiques de polluants dans l'air.

Des effets dévastateurs sur la santé

Le bromopropane a des effets toxiques néfastes pour la santé. Au-delà des irritations des voies respiratoires, de la peau, et des yeux ; il a aussi un potentiel cancérigène, mutagène et reprotoxique (baisse de la fertilité et malformation des fœtus). Femmes enceintes, salariés et riverains sont massivement et continuellement exposés à cette substance en plus de celles qui sont émises par la

plateforme industrielle, déjà tristement connue pour son air irrespirable et les nombreux problèmes de santé des populations alentours.

Sanofi a déjà échappé de peu à la fermeture administrative du site

Sanofi a informé la préfecture 6 mois après avoir constaté ces dépassements, alors qu'il aurait dû le faire immédiatement. L'entreprise a pris le temps de s'organiser pour présenter des solutions d'abattage de ces polluants et donc éviter la fermeture administrative du site. Pourtant, ces solutions ne permettent pas d'atteindre les limites déjà fixées et le temps qu'elles soient mises en place, les salariés et les riverains continueront de respirer un cocktail toxique. Pour **Cathy Soublès de la Sepanso** : « *Il n'est pas acceptable que Sanofi continue à polluer massivement l'air que nous respirons. C'est la santé des salariés, des habitants et des générations futures qui est en jeu* ».

GINETTE VASTEL DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT complète : « *La fermeture temporaire de l'usine est nécessaire, le temps que des solutions efficaces soient trouvées. Nous ne savons pas depuis combien de temps de telles quantités de substances toxiques sont rejetées dans l'air. Il faudrait connaître l'historique de cette pollution. Il est temps de mettre en place des mesures d'émission et des mesures environnementales régulières. Enfin, une étude sanitaire indépendante s'impose avec des valeurs qui prennent en compte tous les effets toxiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques* ».

***14 000 femmes enceintes épileptiques ont pris de la DEPAKINE entre 2007 et 2014, et des milliers d'enfants sont nés avec des malformations suite à cette exposition.**